

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 289. — Quarante-Heures, 289.*

**Partie officielle :** Avis, 290,

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le sentiment religieux en France, d'après une Histoire en cours de publication, 290. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 295. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 298 ; Etats-Unis, 298. — VARIÉTÉS: La pénitence du P. Bernard, 300. — Les LIVRES, 302.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La prohibition à Québec et à Montréal, 302.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 janvier. — II ap. l'Epiph. Dim. dans l'oct.  
 Lundi, 12. — 6e jour de l'oct. *semid. privil.*  
 Mardi, 13. — Octave de l'Epiphanie, *dbl. maj.*  
 Mercredi, 14. — S. HILAIRE, év. conf. et doct.  
 Jeudi, 15. — S. PAUL, 1er ermite.  
 Vendredi, 16. — S. MARCEL I, pape et martyr.  
 Samedi, 17. — S. ANTOINE, abbé.  
 Dimanche, 18. — II ap. l'Epiph. Du dim.

---

### QUARANTE-HEURES

12 janvier, Charny. — 13, Collège de Lévis. — 15, Couvent de Plessisville. — 17, Couvent de Deschambault. — 18, Bienville.

---

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

---

### AVIS

Messieurs les membres de la *Société ecclésiastique de Saint-Joseph* sont instamment priés de ne pas oublier que le règlement de l'association fixe au 15 janvier la fin du temps alloué pour payer les contributions annuelles.

Chan. Chs BEAULIEU,  
Secr. et trés.

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE SENTIMENT RELIGIEUX EN FRANCE.

D'APRÈS UNE HISTOIRE EN COURS DE PUBLICATION(1)

L'abbé Henri Brémond a fait paraître en 1916 deux gros volumes d'une *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Cette histoire doit nous conduire jusqu'à nos jours. Nous croyons faire œuvre utile aux lecteurs de la *Semaine religieuse* en résumant pour eux les pages si bien remplies de ces deux premiers volumes.

#### L'HUMANISME DÉVOT

*L'humanisme*, en général, est essentiellement une tendance à la glorification de la nature humaine. L'humaniste ne croit pas l'homme méprisable. Il prend toujours et cordialement le parti de notre nature. Même s'il la voit misérable et impuissante, il l'excuse, il la défend, il la relève. Sa philosophie est donc avant tout une confiance inébranlable dans la bonté foncière de l'homme.

*L'humanisme chrétien*, lui aussi, aime la nature mais il la voit rachetée par un Dieu fait homme et, par la grâce, élevée au-dessus

---

(1) *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours. Bloud et Gay. Paris, 1916. Tome I.

de sa perfection naturelle. L'humaniste chrétien accepte purement et simplement la théologie de l'Église. Mais, sans négliger aucune des vérités essentielles du christianisme, il met de préférence en lumière celles qui paraissent les plus consolantes, les plus épanouissantes, en un mot les plus *humaines*. Elles sont aussi, pour lui, les plus divines parce qu'elles sont les plus conformes à la bonté infinie. Ainsi il ne croit pas que le dogme central soit le péché originel, mais la *Rédemption*. Qui dit Rédemption dit faute, mais faute bienheureuse, puisqu'elle nous a valu un tel et si grand et si aimable Rédempteur : *O felix culpa !* Ainsi, encore, l'humaniste chrétien admet la nécessité de la grâce, mais cette grâce, au lieu de la mesurer parcimonieusement à quelques prédestinés, il la voit libéralement présentée à tous, plus anxieuse de nous atteindre que nous ne pouvons l'être de la recevoir. L'humaniste chrétien ne pousse donc pas aux extrêmes du pessimisme, et il a une manière à lui, très orthodoxe aussi, d'interpréter le " *vulneratum in naturalibus* " du Concile de Trente. Certes, depuis la chute originelle, l'homme est plus ou moins blessé, mais il n'est pas vicié, ni corrompu dans ses facultés et incapable de tout bien.

Aussi cet humaniste fait siens, mais en voyant Dieu dans la nature, et le mot de Térence *Humani nil alienum*, rien d'humain ne lui est étranger, et le mot de Shakespeare : *How beauteous mankind is !* que l'humanité est donc belle !

Nous sommes donc loin du Jansénisme qui, lui, a peur de s'arrêter à méditer sur la beauté de l'humanité, de peur, qu'en élevant l'homme trop haut, on ne l'expose plus ou moins à se passer de Dieu. L'humaniste chrétien par contre préférera de beaucoup le mot du Scotiste Ossuna, un des auteurs préférés de sainte Thérèse : plus la créature s'élève et plus elle a besoin de Dieu ; *quo major est creatura, eo amplius eget Deo*.

L'*humanisme dévot*, en fait de doctrine, ne se distingue pas de l'humanisme chrétien. Il en diffère cependant en ceci : que l'humanisme chrétien est plus spéculatif, plus aristocratique, cherchant d'abord le vrai et le beau plutôt que le saint. L'humanisme dévot, lui, vise au pratique, il s'adresse aussi à la foule. Il est donc avant tout une école de sainteté personnelle, théologie plutôt affective et ordonnée à la pratique de la vie de chaque jour.

Son code de vie spirituelle consiste d'abord à porter l'âme à la considération de ce monde tel que Dieu l'a fait et tel qu'il est dans l'ordre de la Rédemption. De là l'âme s'élève vers le surnaturel, habituée qu'elle est à trouver Dieu en toutes les choses que sa bonté a créées.

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il y a donc eu, en France, toute une pléiade, active et dense, — des évêques, des prêtres séculiers, des religieux, des laïques — qui, sans s'être donné le mot, s'accordent pourtant à répandre, dans le monde pieux, le même esprit, les mêmes vues, les mêmes réponses aux questions essentielles que se pose la conscience chrétienne. Cette tendance très nette et très marquée, l'auteur la nomme de ce nom : *humanisme dévot*.

Mais, pendant que se répandaient de tous côtés les traités spirituels de cet humanisme dévot, quel était la qualité de la vie surnaturelle, en France? L'auteur le dit d'un mot : c'est une véritable *invasion mystique*. De fait, il y eut, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, une extraordinaire efflorescence mystique, non seulement dans les monastères, mais encore dans le monde laïque de France. On peut donc se demander : n'y a-t-il pas eu une relation entre l'activité mystique de cette époque et le développement de la littérature pieuse de l'humanisme dévot? Lorsque se répandra parmi les catholiques français la littérature froide et trop pessimiste de Port-Royal on verra s'étioler la vie mystique dans ce même pays, tandis qu'elle fleurit merveilleusement à l'époque de la littérature que nous rappelons. Ne serait-ce pas que celle-ci est favorable à l'épanouissement mystique, tandis que la première lui serait funeste?

Nous reviendrons plus tard sur cette question intéressante, qu'il nous suffise pour le moment d'enregistrer ce fait : la vie catholique française au XVI et XVII siècles s'épanouit en touffes abondantes de mysticisme le plus pur et le plus élevé.

Nous en résumerons un jour l'histoire édifiante, mais revenons à notre *humanisme dévot* et demandons lui quelques spécimens de sa littérature pieuse.

## I

Le Jésuite *Louis Richeome* (1544-1625) écrit, pour les novices de sa Compagnie : *La peinture spirituelle ou l'art d'admirer*,

*aimer et louer Dieu en toutes ses œuvres et tirer de toutes profit salutaire.* C'est un traité spirituel du plus pur humanisme dévot, tout rempli de cet optimisme chrétien qui se plaît à admirer la bonté divine dans chacune de ses œuvres. Les novices du noviciat de Saint-André recevaient donc de Richeome le conseil pieux de prendre "matière d'admiration, de dilection et de louange de tout ce que vous oyez et touchez en l'école de son Église et de la nature."

Et voyez, par les citations qui suivent, le plaisir que prend le pieux Jésuite à s'arrêter devant les merveilles variées de cette nature, créée par Dieu. Les plantes, les insectes, les oiseaux, les bêtes, bref la nature universelle tout y passe et lui est sujet "d'admirer, aimer et louer Dieu en toutes ses œuvres." Nous relevons ces citations originales des divers traités spirituels sortis de la plume de cet humaniste provençal.

"N'avez-vous jamais admiré la figure des glaueuls violets quand ils sont épanouis? Avez-vous considéré la posture de leurs feuilles dont trois alternativement courbées en arcade et jointes à la pointe, et trois autres recourbées et couchées alternativement aussi vers la tige, faisant trois espaces vides, représentant une couronne impériale? Avez-vous contemplé le velours violet de celles qui se courbent avec les petites broches rangées en long sur le mitan comme ouvrage de frise ou canatil?"

Le singe avec ses drôleries a été créé pour nous faire rire "en honnête récréation." "Les singes ont une âme folâtre et ridicule; ils ont le corps tout propre pour faire rire, retiré au portrait de leur âme. Les uns l'ont du tout escoué (sans queue)..., les autres, comme les guenons, avec une longue et difforme tirasse de queue...; leur face n'est ni visage d'homme ni face de bête, difformément ridée, perlée de verrues, enveloppée de poil follet, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, et en somme extrêmement difformes d'une très artificielle et plaisante laideur."

Mais si nous pouvons rire du singe et de sa mine, les femmes coquettes de l'époque — et de la nôtre aussi — n'ont pas le droit d'être ridicules par la recherche de leur toilette: "...mais que peut dire le Ciel en voyant des dames chrétiennes de notre temps, spécialement en leurs têtes, chargées de pierres et de

métaux, et parées d'une façon non seulement vaine, mais encore monstrueuse? Leurs cheveux entortillés en serpent, étendus en chauve-souris, frissés à la moresque; leurs habits déchiquetés, balafrés, mouchetés, bigarrés, vertugadés, haussepliés... Que fera Jésus de ces têtes enserpentées, enchaouvourisées et emmoresquées? N'en fera-t-il pas une butte de confusion, au jour du jugement?"

N'allons pas croire que l'humanisme dévot, avec sa conception optimiste de l'univers, cherche à atténuer la sainte rigueur de l'Évangile et rendre plus large le chemin qui conduit au paradis. Loin de là, cet optimisme chrétien est une doctrine d'héroïsme et c'est dans la logique de ses idées de mener l'âme, si Dieu le veut, jusqu'à l'union mystique. Nous le verrons plus clairement en parlant de saint François de Sales, mais terminons ce premier article en écoutant, dans Richeome, *l'adieu de l'âme dévote laissant son corps*. Celui-ci cherche d'abord à la retenir, mais elle console son "cher compagnon" en lui promettant cette résurrection par laquelle il deviendra -

Impassible, subtil, léger, resplendissant,

Comme le ciel, l'esprit, l'éclair, l'astre luissant.

Le corps consolé cesse de se plaindre, puis il accepte et bénit l'épreuve suprême.

*Le corps*.— Adieu donc, jusqu'alors, puisqu'il est nécessaire.

*L'âme*.— Adieu, chère partie, adieu mon aîné frère.

*Le corps*.— Adieu, ma douce vie, adieu mes vrais amours.

Va, prends possession de ce noble héritage.

Désormais dedans moi tu languis, ta langueur

Me dérobe les sens et flétrit ma vigueur.

Mon oreille, mon œil manquent à leur office,

De mes membres aucun ne te prête service;

La glace entre en mes os, pour la mort y loger,

Chez moi tu ne peux pas longuement héberger.

Adieu, ma vie, adieu, je consens, prends la voie

Selon ton grand désir, de l'immortelle joie.

*L'âme*.— Adieu, ne sois marri si, père, je vais

Te laissant ici-bas, voir le grand Roi des rois.

Ton jour viendra un jour, sans longuement attendre,

Que, dévalant des cieus, viendrai pour te reprendre.

Jusques à ce jour-là, toi, sépulcre marbré,  
 Garde fidèlement ce mien gage sacré.  
 Garde-le jusqu'alors que la claire trompette  
 Du monde et des mondains sonnera la retraite,  
 Proclamant les états des âmes et des corps . . .  
 puis, c'est le grand adieu.

Adieu, ma chair, je sors sans plus te donner peine,  
 Portée par le vol de ta dernière haleine,  
 Et vole à toi, mon Dieu, suprême charité.  
 Niche moi dans le sein de ta félicité . . .

*L'Ami du Clergé* dans sa recension de ce premier volume, dit " qu'il est attachant comme pas un. Il est un chapitre exquis d'histoire littéraire non moins que d'histoire religieuse. Il nous fait mesurer une fois de plus, et avec des précisions nouvelles la profondeur de la perversion que le jansénisme a exercé par l'esprit public." Les quelques citations que nous avons faites de Richeome nous préparent à un traité plus net, plus précis et plus charmant ; *L'introduction à la vie dévote* de saint François de Sales. Nous en parlerons prochainement.—(A suivre)

A. FAURE, O.M.I.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Séance d'Action Sociale Catholique.**—Dimanche, le 28 décembre, la conférence de Saint-Vincent de Paul de Lauzon célébrait le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. M. le Curé profita de cette occasion pour faire donner à ses paroissiens une séance d'Action Sociale Catholique.

La séance, qui eut lieu dans l'après-midi, se tint dans l'église sous la présidence de S. G. Mgr Roy. M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse, M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société St-Vincent de Paul au Canada, M. le Docteur Roy, député du comté au Parlement provincial, et M. l'abbé E. Delisle occupaient des sièges d'honneur aux côtés de Sa Grandeur. Les Clercs de Saint-Viateur du Collège étaient dans les stalles du chœur.

Sa Grandeur ouvre la séance et présente à l'auditoire M. C.-J. Magnan.

L'orateur fait l'historique rapide de la conférence de Lauzon et expose le fonctionnement d'une conférence de St-Vincent de Paul et son rôle bienfaisant pour ses membres, et charitable pour les pauvres. Il insiste d'une façon pressante sur la sanctification des membres qu'est appelée à procurer la conférence et il montre les admirables leçons que retirent les visiteurs des pauvres auprès de leurs protégés. Il montre comment on devient meilleur-en secourant la misère d'autrui. Il insiste pour que les jeunes gens entrent dans la conférence existante ou, au besoin, en fondent une spéciale comme puissant moyen de mettre leur vertu et leur persévérance à l'abri de la charité.

M. Magnan suggère aux confrères de procurer aux enfants de talent, qui ont la vocation sacerdotale, les moyens de faire un cours classique, ce sera ainsi faire la charité à l'Église qui, comme une grande pauvre, demande des prêtres.

Mgr Roy, en remerciant l'orateur, n'oublie pas de signaler combien l'Église a en haute estime les Conférences de St-Vincent de Paul et combien elles sont efficaces à procurer la sanctification et l'édification mutuelle de ses membres dans l'exercice de ses œuvres charitables. C'est d'ailleurs dans son sein que l'Église trouve d'ordinaire ses champions de l'Apostolat laïque.

Monseigneur présente ensuite le deuxième conférencier, M. l'abbé E. Délisle, sous-aumônier des unions ouvrières à Québec.

Le conférencier parle de l'Église et de l'union ouvrière, du rôle qu'elle remplit vis-à-vis des associations de métiers. Il a soin de mettre clairement en lumière, la volonté et les enseignements de l'Église en face du problème ouvrier.

Les points touchés et prouvés sont : 1° La volonté de l'Église de voir les ouvriers se grouper ; c'est leur droit et c'est un besoin à l'heure actuelle.

2° L'Église veut des unions catholiques pour ses fils catholiques partout où c'est possible. Elle leur défend l'entrée non seulement des unions socialistes, mais encore des unions neutres comme l'Internationale.

L'Église intervient dans les unions ouvrières parce que ce n'est pas une simple question économique, mais au plus haut point une question morale et religieuse. Le conférencier développe ces points en les enluminant de faits clairs et précis. Puis il passe au but poursuivi par ces unions ouvrières catholiques, but bien distinct de celui des confréries, et qui est de procurer "l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit et de la fortune". Mais en protégeant les intérêts temporels de ses fils de prédilection, les ouvriers, l'Église veut en même temps protéger leur conscience, leur foi, et mettre ces précieux biens à l'abri dans des unions nettement catholiques.

Le Conférencier en terminant montre la nécessité des Unions catholiques pour endiguer le flot révolutionnaire, fait voir la tâche sublime qui revient aux ouvriers comprenant leur devoir, et fait appel à l'union des travailleurs et des patrons pour cette grande œuvre de pacification.

S. G. Mgr Roy remercie M. l'abbé Delisle, félicite les ouvriers de Lauzon et fait un chaleureux appel à l'apostolat. La séance se termine par quelques mots de remerciements de M. le Curé à l'adresse de Mgr Roy et des autres conférenciers.

**Au repos.** — M. l'abbé H. Desroches, curé de Notre-Dame de la Garde, est forcé de prendre quelques mois de repos pour cause de maladie. Actuellement en voyage aux États-Unis, M. l'abbé Desroches a l'intention de se rendre dans l'Amérique du sud. Il est remplacé à N.-D. de la Garde par M. l'abbé Léon Vien.

**Chez S. E. le Cardinal Archevêque.** — Samedi, le 3 janvier, les membres du Comité central permanent de l'Action Sociale Catholique sont allés en corps présenter leurs vœux à Son Éminence le Cardinal Archevêque à l'occasion de la nouvelle année. S. G. Mgr Roy se fit l'interprète de ses collègues. Il dit à Son Éminence comme les membres de l'Action Sociale Catholique désirent rester serrés autour du père qui a donné la vie à cette institution, et qui lui continue une sollicitude de tous les instants. En énumérant les divers travaux accomplis depuis douze ans dans le domaine des œuvres sociales et catholiques, il appuie sur la résolution, bien arrêtée chez chacun des membres du Comité central permanent, de continuer à travailler de toutes leurs forces, à la réalisation du programme qui leur a été tracé.

En réponse, S. E. le Cardinal dit comme il était heureux d'avoir contribué à créer et à répandre dans son diocèse cette œuvre de la presse catholique, dont on ne saurait jamais assez reconnaître l'importance. Il rappelle comme le pape Pie X l'avait chaudement félicité et encouragé dans cette voie. Il remercie les membres du Bureau Central permanent de l'activité et du dévouement dont ils ont fait preuve jusqu'ici ; il les encourage à ne pas se laisser abattre par les obstacles, et il termine en les bénissant de tout cœur.

**Propagande de "L'Action Catholique".** — L'administration de l'Action Catholique tient à la disposition de Messieurs les Curés qui désirent faire prêcher dans leur paroisse l'enseignement des Souverains Pontifes sur le journal catholique, deux propagandistes dont le travail n'a cessé jusqu'à présent d'obtenir un grand succès. Ce sont Messieurs les abbés Maranda et Lavergne. On peut les demander en correspondant soit avec eux directement, soit avec l'administration.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Pour secourir les enfants affamés.**—S. S. Benoît XV a publié une encyclique pour demander au monde civilisé de secourir les enfants affamés dans les régions où, à cause des suites de la guerre, la disette sévit. En outre Sa Sainteté a souscrit 100,000 livres au bénéfice de cette œuvre.

L'Encyclique pontificale a pour but d'étendre deux belles initiatives prises en Angleterre : l'une l'a été par la *Westminster Catholic Federation* sous l'impulsion du cardinal Bourne ; l'autre par le *Save the Children Fund* fondée par lord Palmoor. La première est catholique, l'autre anglicane. Devant les initiatives inspirées par des sentiments exquis d'humanité et de charité chrétienne, comme le remarque le *Corriere d'Italia*, le Saint-Père n'a pas fait de distinction de religion. Il a fait écrire par le Cardinal Secrétaire d'État à Mlle Eglantine Webbe, secrétaire de l'œuvre *Sauvons l'enfant*, pour la féliciter d'une si belle entreprise et de l'appui que lui avait promis Sa Majesté britannique. Il lui donnait lui-même en même temps une chaleureuse adhésion. Le cardinal Bourne recevait une lettre pareille pour la Fédération catholique de Westminster : la pensée pontificale y prenait la forme déterminée d'un appel à envoyer au monde entier, pour l'inviter à subvenir à la misère dont souffrent les enfants dans l'Europe centrale, en Autriche très particulièrement.

Ces deux lettres ont fait une profonde impression en Angleterre. L'Archevêque anglican de Cantorbéry, suivant l'exemple du Pape, a édicté une quête semblable pour l'Église anglicane, en fixant la date du 28 décembre, fête des Saints Innocents. Ce jour-là, en Angleterre, catholiques et anglicans ont donc été réunis dans une même manifestation de charité chrétienne.

Les 100,000 livres du Pape seront transmises au Comité qui se fonde en Suisse pour la répartition des secours, et qui aura son siège en Suisse.

En attendant l'effet de son appel à la charité universelle pour les enfants affamés, le Saint-Père a fait envoyer deux chars de vivres à Vienne, où la misère a pris des proportions effroyables.

**Délégué apostolique.**— Mgr Pisani, substitut de la Consistoriale pour l'émigration, a été nommé délégué apostolique aux Indes.

ÉTATS-UNIS

**Les grandes questions.**—La grande conférence de l'épiscopat américain, qui s'est tenu au mois de septembre à Washington, réunissant quatre-vingt-dix évêques et archevêques ainsi que trois cardinaux, s'est

occupée des trois grandes questions du jour : la presse catholique, l'éducation catholique et la question sociale. Ce sont en effet des questions fondamentales pour l'organisation catholique.

**Mort de Mgr Hamel.**—Mgr A.-A. Hamel, curé de St-Joseph de Biddeford, est décédé dernièrement.

Né aux Trois-Rivières, Mgr Hamel vint avec sa famille demeurer à Biddeford alors qu'il était très jeune. Il fit son cours classique au collège de Sherbrooke, puis il entra au séminaire de philosophie à Montréal, où il fut ordonné prêtre en 1884.

Il fut d'abord vicaire à Portland, Me., puis à Fort-Fairfield et à Augusta. Il fut curé de Lewiston, puis de Westbrook. En 1915, à la mort de M. l'abbé Dupont, il fut nommé curé de Saint-Joseph.

**Nouvel évêque.**—M. l'abbé John-G. Murray, chancelier du diocèse de Hartford, vient d'être nommé évêque auxiliaire de S. G. Mgr Nilan, évêque de Hartford.

Mgr Murray est encore jeune, dans la pleine force de l'âge. Il est âgé de 42 ans. Il a été un des plus brillants élèves de l'Université de Louvain, où il a fait ses études théologiques ; et il sait parfaitement le français.

Né en 1877, à Waterbury (diocèse de Hartford), il a fait ses études classiques au collège de Holy-Cross, et a été ordonné prêtre en 1900, à Louvain. Lors de son retour en Amérique, il a été nommé vicaire à New-Heaven. Quelques mois plus tard, il était choisi comme professeur de latin, de grec et d'allemand au séminaire de St-Thomas. Il occupa ce poste trois ans. Il fut alors nommé secrétaire de l'Évêque de Hartford, puis chancelier du diocèse.

Il est le premier prêtre natif du Connecticut élevé à l'épiscopat.

Dans ce diocèse, où les Franco-Américains sont nombreux, l'élément catholique s'est rapidement accru en nombre. Il compte présentement plus de 500,000 âmes.

**S. E. le cardinal O'Connell et le bilinguisme.**—A la bénédiction d'une nouvelle église franco-américaine à West-Everett, près de Boston, le cardinal O'Connell a prononcé une importante allocution :

“ Dans ce pays, moins que partout ailleurs, a dit Son Éminence, il n'est nul besoin de supprimer les instincts et les traditions que les races ont apportés ici. Au contraire, ces traditions, ces instincts doivent recevoir assez de latitude pour exercer leur influence naturellement bienfaisante.

“ La langue, le tempérament, les dons et facultés variés qui sont distribués à la race humaine doivent être cultivés et consolidés pour la plus grande gloire de Dieu.”

Le Cardinal fit l'éloge des Franco-Américains de l'archidiocèse, dans les termes suivants :

“ Je félicite tous les bons Canadiens Français de mon archidiocèse. C'est avec bonheur que j'atteste qu'ils ont apporté ici la foi solide et forte implantée par leurs ancêtres au Canada, il y a des siècles. Ils sont venus par ici sans perdre cette foi ; ils sont demeurés loyaux à l'Église de leurs pères ”.

**Soumission à Rome.**—Mgr Alphonse-Ghislain de Grammont-Hamilton, prince de Landar, Berghes, St-Winnoc et de Rache, archevêque métropolitain de la secte des Jansénistes en Amérique, vient d'abandonner la direction de son Église et de se soumettre au Saint-Siège.

Ce prélat, âgé de 46 ans, est apparenté aux maisons royales de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Autriche. Il a le titre de grand-d'Espagne.

Il avait sous sa juridiction, avec deux évêques et une cinquantaine de prêtres, 120,000 communiant aux États-Unis et même un peu au Canada. Les centres les plus nombreux du Jansénisme aux États-Unis se trouvent dans le New-Jersey, le Massachussets, l'Illinois, le Michigan, la Pennsylvanie et le Dakota. La branche américaine de l'Église janséniste est la plus forte de toutes celles qui, plus ou moins, rejoignent la direction du primat janséniste d'Utrecht.

La soumission de Mgr de Grammont-Hamilton au Saint-Siège ne le réduit pas au rang de simple laïque, comme ç'a été le cas pour l'évêque épiscopalien du Delaware, le T. Rév. Kinsman, parce que les ordres conférés dans la secte janséniste sont valides, quoique non licites.

## VARIÉTÉS

### LA PÉNITENCE DU P. BERNARD

Le Père Bernard était un bon et saint curé qui avait coutume de donner pour pénitence à ceux qui se confessaient à lui une visite au Saint Sacrement. Naturellement la visite devait être plus ou moins longue, suivant l'âge et les occupations du pénitent ; parfois aussi au lieu d'une, il imposait deux ou trois visites, et même plus.

Toute le monde le savait. Aussi quand quelqu'un se dirigeait du côté de l'église, en dehors du temps ordinaire des Offices, il s'en trouvait toujours sur la route pour lui dire comme ça à brûle-pourpoint : “ Vous allez faire votre pénitence, n'est-ce pas ? ” Et comme un grand nombre de personnes avaient confié le soin de leur âme au digne curé, on pouvait voir à toute heure du jour un groupe de fidèles pieusement agenouillés au pied des autels. D'ailleurs, à force de faire de ces sortes de pénitences, plusieurs avaient contracté la salutaire habitude de ne jamais passer devant l'église sans s'y arrêter quelques instants pour adorer le divin Hôte de nos tabernacles.

Un jour, mû par une curiosité légitime, un paroissien voulut savoir pourquoi son Curé, à l'encontre des autres prêtres, avait adopté cette manière de faire invariable. Il alla donc le trouver, et lui posa très respectueusement sa question.

Le bon Curé sourit doucement : " Je vais vous le dire, mon bon ami, lui répondit-il. Mais permettez-moi de prendre les choses au commencement. La maison paternelle, où s'écoulèrent mes premières années, était ornée de fort beaux tableaux. Ces images, contrairement à ce qui se pratique trop souvent aujourd'hui, représentaient des scènes bibliques, surtout de l'Évangile. L'une d'elles, entre temps, me frappa vivement dès mon enfance. C'était celle du divin Maître qui guérissait les malades.

On y voyait Jésus au milieu d'une grande place publique, et tout autour de lui une multitude de malheureux, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, implorant la guérison de leurs maux. Tous ces infortunés se pressaient avec foi et confiance auprès du divin Sauveur, tendant vers lui des mains suppliantes. Et le bon Jésus, le regard plein d'une tendre compassion, les guérissait tous.

Ce tableau était d'une si rare perfection que je passais des heures entières à le contempler ; j'étais charmé, captivé. Je fus curieux de savoir, un peu plus tard, de quels passages de l'Évangile l'artiste s'était inspiré. Laissez-moi vous les citer, mon cher ami, pour le bien de votre âme. Ce même Sauveur, qui, il y a vingt siècles, se montrait si bon pour les malheureux, vit encore parmi nous. Les sentiments de son Cœur n'ont pas changé, et sa divine puissance est la même aussi bien que les misères humaines. Voici les passages dont je parle :

" Alors parcourant toute la contrée (de Génésareth), ils commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des grabats, partout où ils entendaient dire qu'il se trouvait.

" Et dans quelques lieux qu'il entrât, soit villages, soit métrairies ou villes, on plaçait les malades dans les places publiques, et on le priait de leur laisser toucher seulement le bord de sa robe ; et tous ceux qui la touchaient étaient guéris."

" Ceux que tourmentaient des esprits immondes étaient aussi délivrés. Et toute cette foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui, et les guérissait tous."

Eh bien ! mon cher ami, pour en venir à votre question — il est temps d'y arriver — : depuis que je suis prêtre, et surtout depuis que je suis chargé d'une paroisse, fardeau si lourd à mes faibles épaules, je n'ai cessé de me dire que les âmes aussi bien que les corps et même plus que les corps, sont affligées de toutes sortes d'infirmités et de misères. Et dans la conviction profonde où je suis que l'Eucharistie en est le remède infailible, je dis à

chacun de mes paroissiens qui se confessent à moi : Pour votre pénitence, vous ferez une visite au Saint Sacrement ; il en sort une vertu qui guérit tous ceux qui s'en approchent.

N'ai-je pas raison ?

Le brave paroissien s'en retourna très édifié, répétant sur tous les tons que son Curé était un homme du bon Dieu.

(Traduit de l'espagnol).

## LES LIVRES

BARON IMBERT DE SAINT-AMAND. *La jeunesse de l'impératrice Joséphine*. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12 de 188 pages. Prix : 2 francs.

Après l'agonie de la royauté nous entrons avec ce nouveau volume de l'auteur dans l'ère nouvelle. Voici *La Jeunesse de l'Impératrice Joséphine* si pleine de poésie et qui s'entoure de merveilleux au moment où la jeune créole va quitter l'Amérique et chercher en Europe l'accomplissement de la prédiction d'une vieille négresse.

## BULLETIN SOCIAL

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA PROHIBITION A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

(suite)

#### LE VERDICT CONTRE LA BIÈRE ET LE VIN

Nous terminions notre article de l'année dernière dans ce même *Almanach* en disant que la preuve était faite au sujet de la confiance qu'il fallait reposer dans le régime des bières : " Durant les six mois où les autorités ont, de parti pris fermé les yeux, la bière a coulé à flots, et elle a été l'auteur de presque tous les désordres dont on se plaint encore."

Cette année, c'est le régime de la " bière et du vin " qui a eu son procès. Le verdict est encore plus dur car les désordres ont été beaucoup plus rapides et plus accentués.

EST-CE A DIRE...

Est-ce à dire que les choses n'auraient pas pu aller mieux ? Certainement non.

Il en est des lois de prohibition comme des autres ; il faut que les autorités s'appliquent à les faire respecter. Or, si on excepte un réveil tardif ces semaines dernières, il apparaît bien qu'elles n'ont pas agi plus activement ailleurs qu'à Québec où, depuis dix-huit mois, elles sommeillent.

Le commerce d'alcool, bien loin d'avoir été prohibé le premier mai dernier, est devenu pratiquement libre par toute la province. C'est à se demander si ceux qui, jadis, proclamaient à cor et à cris que la prohibition est une loi inefficace, n'ont pas reçu carte blanche pour établir leur preuve.

#### CE QUI S'EST FAIT A QUÉBEC

Mais le peu qui s'est fait à Québec contribue heureusement à paralyser cette manœuvre, si manœuvre il y a.

À Québec la Ligue Antialcoolique est restée sur la brèche, et elle est l'instigatrice d'au moins 350 des 375 poursuites intentées du 1er mai 1918 au 1er novembre 1919. Depuis plus d'un an un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, M. le chevalier F. C.-Marquis paie chaque mois, de sa poche, une somme considérable, pour aider à la répression des fraudes. Des \$27,000. que les vendeurs sans licence ont été obligés de déboursier en amendes depuis dix-huit mois, \$25,000. ont été certainement payées à elle ; et il ne faut pas oublier que les délinquants ont versé, en sus des amendes, \$7,000. de frais.

#### POURQUOI LE MAL AUGMENTE ?

Mais pourquoi, malgré son activité, sa tenacité et son dévouement, n'a-t-elle pu qu'empêcher le mal de croître trop rapidement, puisque le nombre des arrestations pour ivresse augmente tout de même à Québec, encore que dans une proportion beaucoup moindre qu'ailleurs ?

Son action suffit certes à démontrer que si elle avait été aidée un tant soit peu, les résultats auraient été meilleurs, mais elle prouve aussi éloquemment que si elle n'avait pas rencontré, là où elle n'aurait dû trouver que des auxiliaires, une hostilité sourde et mystérieuse, les résultats auraient été tout simplement merveilleux.

#### DU MYSTÈRE

Il appert, en effet, d'après un calcul très rapide, que durant les dix-huit mois derniers, trois cent soixante-dix condamnations ont été prononcées à Québec contre les vendeurs sans licence. Et, remarquons bien qu'il n'y a eu que deux cent soixante-treize accusés. Donc il y a eu des récidivistes, des gens qui ont subi successivement deux, trois, et jusqu'à quatre et cinq condamnations.

Or, nous ne croyons pas qu'il ait été prononcé plus de trois ou quatre condamnations pour deuxième offense. Va sans dire qu'aucune condamnation n'a été prononcée pour troisième offense. Il est même arrivé ce fait inouï d'un délinquant qui, après avoir été condamné à un mois de prison pour une première offense, et avoir purgé sa peine, a été condamné à une date ultérieure, à \$75.00 d'amende et les frais, pour une seconde *première offense* !

#### PAS DE SAISIE

D'autre part, il semble tout naturel qu'on aurait dû saisir les stocks de boissons contenues dans chacun des établissements dont les propriétaires avaient été convaincus de vente sans licence.

On ne l'a pas fait. Bien loin de là, la plupart des quelques saisies opérées, ont été annulées pour vice de forme, et l'alcool remis à ses propriétaires qui l'ont revendu à qui ils ont voulu, et sans être autrement inquiétés !

#### LA LICENCE AU RABAIS

Le résultat est que les fraudeurs se rient de l'activité et des efforts de la Ligue Antialcoolique. Assurés d'une impunité relative, puisqu'ils ne paient toujours que pour une première offense ; et, ne risquant ni la prison ni la saisie, ils ne regardent pas à verser chaque année les trois ou quatre cents piastres d'amende qui représentent pour eux une licence au rabais, laquelle leur permet de vendre autant qu'ils le veulent, et d'accumuler les profits. Leur exemple en entraîne d'autres à tenter de ce commerce lucratif ; d'autant plus qu'ils y sont sollicités par des personnages peu scrupuleux qui s'engagent même à payer les frais judiciaires, le cas échéant.

Tout ceci aboutit à l'augmentation du mal révélé par les statistiques.

#### LE REMÈDE

Le remède c'est que la loi soit appliquée comme elle doit l'être ; c'est-à-dire que les délinquants soient condamnés d'autant plus rigoureusement que leurs offenses se multiplient ; le remède c'est que leurs stocks de boissons soient impitoyablement saisis.

Si les citoyens s'unissent pour obtenir ce résultat, ils y arriveront facilement. Et alors l'aggravation passagère du mal aura été un bienfait, puisqu'elle aura servi à faire découvrir les seuls moyens efficaces de le faire cesser.

F.-X.-JULES DORION

[*Almanach de l'Action Sociale Catholique.*]